

Cote de l'argent

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **2 (1899)**

Heft 93

PDF erstellt am: **05.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-249066>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

po in fô ! Vô craite qu'i veu trovay ai Poraintru bécô d'aimateurs de raïtes ai dix sous piéce ! I ne veu païepe épreuvay d'allay les vendre. Ai peu. po vô faire ay voi qu'i ne seu pe intéressié, ai peu que nos ain inco di pain ay maïndgïe ai l'hôta, i ne veu pe ravoëtie aivô vos, I n'ai pe faté de vos sous, i vos en fay cadeau. » Tchu soli, mon hanne euvre sai dgeaïviolle, lay vude dain lai pharmacie, ai peu s'enfut. L'ai-potilhaïretot couïon djuré, main in pô lay, qu'ai ne velay pu djemais pare les paysains po des fôs.

Stu que n'à pe de bôs.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 91 du *Pays du Dimanche* :

356. ENIGME.

Magot.

357. CURIOSITÉS

LE PREMIER VÉLOCIPÈDE.

Le Vélocipède est d'invention parisienne, et fut pour la première fois mis en usage à Paris en 1690.

Ozanam le décrit ainsi en 1693 :

« Un carrosse ou chaise contenant à l'avant les voyageurs et à l'arrière un laquais. Le laquais fait marcher ce carrosse en appuyant alternativement les deux pieds sur deux pièces de bois, qui communiquent à deux petites roues cachées dans une caisse posée entre les deux roues de derrière attachées à l'essieu. Un des voyageurs guide la marche au moyen de deux rênes qui sont attachées à une flèche mobile changeant à volonté la direction des deux roues de devant. »

Le premier vélocipède fut inventé par un paralytique.

358. MOT CARRÉ.

T A U P E
A N N A M
U N I T É
P A T E R
E M E R I

359. ANAGRAMME.

Phare. — Harpe.

Ont envoyé des *Solutions partielles* : MM. Etvariza à Porrentruy ; Cécile Boucon au Noirmont ; Alfred Marquis à Mervelier ; Victor Joly aux Bois ; Eva P. à Porrentruy ; Appoline Froidevaux à Saignelégier.

364. ENIGME.

Ce que je ne sais pas, on peut par moi l'ap[rendre] ;
Je ne saurais parler et je me fais entendre ;
Je m'accommode au temps et je suis la sai[son] ;
J'habite cependant une étroite prison.
A de sévères lois on me tient asservie,
Et d'un filet dépend et ma mort et ma vie.

365. RÉBUS GRAPHIQUE.

PIR — VENT — VENIR
un — vient — d'un

366. PSEUDONYME.

Quelle est la princesse moderne qui prit le titre de *Comtesse de Lipona* ?

367. MOTS EN TRIANGLE.

Remplacer les X du triangle ci-dessous par des lettres de manière à former horizontalement et verticalement les mêmes mots dont voici les désignations :

XXXXXXX	1. — Compagnon.
XXXXXX	2. — Femme d'officier de mer.
XXXXX	3. — Phénomène d'optique
XXXX	4. — Habite l'Orient
XXX	5. — Maladie.
XX	6. — Bière.
X	7. — Préposition.
	8. — Fin de monde.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 24 octobre courant.

Petite poste

M^{lle} C. B. au Noirmont. — N'avons pas reçu vos solutions pour le N° 92.

Publications officielles.

Convocations d'assemblées.

Delémont. — Assemblée bourgeoise le 15 à 10 h. 1/2 pour recevoir un bourgeois.

Les Bois. — Le 15 après l'office pour nommer un régent à l'école du Cerneu-Godat, nommer une commission pour réviser le règlement d'organisation, décider si l'on acceptera de nouveaux bourgeois.

Les Enfers. — Assemblée des deux sections le 15 à 3 h. pour décider de souscrire à un emprunt, s'occuper d'un chemin.

Mettemberg. — Le 15 à 12 h. 1/2 pour ratifier une vente de bois, voter le règlement de police.

Les joyusetés de l'annonce. — Nous lisons dans la *Lanterne* :

Découpé dans un journal d'annonces, la *Feuille d'Azis*, de Genève :

« A vendre une jument provenant d'un garde-champêtre. »

Et celle-ci :

« Une dame anglaise prendrait volontiers les enfants pour leur montrer sa langue. »

La belle-mère. — Je voudrais me faire photographe pour te faire un plaisir, cher gendre ; dans quel costume voudrais-tu que je le fasse ?

Le gendre. — En costume de voyage.

Saignelégier. — Le 18 à 9 h. du matin pour nommer le régent à l'école des Cerlatez, statuer sur une demande d'achat de terrain, fixer le traitement du préposé à la tenue du registre des domiciles.

Dampierre. — Le 15 à 2 h. pour s'occuper d'une action intentée à la commune par P. Vallat.

Mises au concours

La place de garde forestier de la commune bourgeoise de Porrentruy. S'inscrire jusqu'au 28 oct. chez M. P. Chapuis, président.

Bons mots

Un bout de billet de Calino à son ami Boireau : « Mon cher, je viens d'apprendre que tu es à toute extrémité. Si c'est vrai, fais-le-moi savoir avec indication précise du jour et de l'heure de l'enterrement, afin que j'aie le plaisir de te rendre les derniers honneurs. »

Un bohème qui a une certaine somme à toucher dans une maison de banque est obligé d'aller se faire payer à une caisse située au sixième étage.

— Mon Dieu ! dit-il en grimant, que c'est haut ! Pourvu que ce ne soit pas une façon de dire que la maison a suspendu ses paiements !

Réponse douteuse. — Un precepteur à un petit prince :

— Comment appelait-on la singulière académie de l'antiquité dont nous avons parlé dans notre dernière leçon ?

Le prince reste muet comme une carpe.

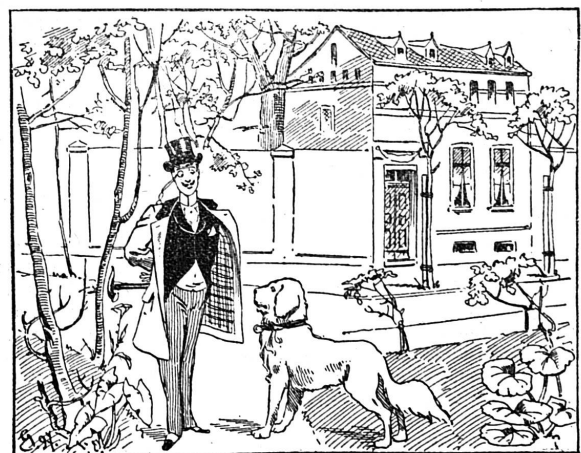
— Votre Altesse a très bien répondu : c'est l'Académie de silence.

Cote de l'argent

du 11 octobre 1899.

Argent fin en grenailles. fr. 103. — le kilo.
Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 105. — le kilo.

L'éditeur : Société typographique de Porrentruy.



Le neveu : « Si je fais un pas de plus, ce vilain Azor s'élançera sur moi. Si je recule, il en fera de même. Comment sortir de cette impasse ?

Ah ! tiens une idée ! Je vais appeler, mon oncle, son maître.

Oncle ! oncle !... Mais il ne vient pas !

Hélas ! où donc se tient-il ? »